

PEFC : "gardien de l'équilibre forestier"

La certification réaffirme son rôle face au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité

Le 27 mai dernier, Christine de Neuville, Présidente de PEFC France, publiait dans La Croix une tribune prônant **une vision multifonctionnelle et équilibrée de la forêt** en rappelant le rôle de PEFC : Gardien de l'équilibre forestier.

Tous responsables de l'équilibre forestier

La forêt a, plus que jamais, le rôle de protecteur contre les risques naturels, de refuge pour la biodiversité et bien sûr de rempart face au changement climatique.

C'est pourquoi la défendre est maintenant l'affaire de tous. Propriétaires forestiers, exploitants, citoyens, consommateurs, etc. nous devons tous sauvegarder l'équilibre naturel de la forêt et respecter ses capacités de production.

Le bois est une **ressource renouvelable** qui constitue une alternative vertueuse en matière de construction générant des emplois forestiers locaux et non-délocalisables.



PEFC favorise l'équilibre entre les dimensions multifonctionnelles de la forêt.



PEFC France c'est 70 000 propriétaires forestiers et plus 3 000 entreprises impliqués dans les garanties de pratiques durables.

De l'arbre à la planche, la filière forêt-bois permet le **stockage de carbone** indispensable pour lutter contre le changement climatique.

Le paradoxe

Pourtant, certaines voix remettent en cause la gestion de la forêt ou son exploitation... Cette situation peut mettre les professionnels de la filière dans des positions complexes. Les propriétaires (public ou privé) et exploitants forestiers doivent faire face aux réactions et **critiques sociétales** à propos de la gestion des forêts. Leurs pratiques sylvicoles sont remises en cause, sans faire le lien entre la demande croissante de bois et son origine. Pour construire, écrire, se meubler ou se chauffer en bois, une exploitation forestière raisonnée est pourtant nécessaire.

Gardien de l'équilibre forestier

La nouvelle campagne de communication de PEFC s'engage dans la résolution de ce paradoxe. Le rôle de PEFC prend alors tout

son sens **en garantissant des pratiques sylvicoles durables**, fondées sur l'équilibre de la **multifonctionnalité de la forêt** : économique, environnemental et sociétal. La conciliation de ces trois rôles est indispensable pour assurer la pérennité des forêts françaises.

L'équilibre forestier c'est accepter que la forêt ne soit pas qu'une réserve de biodiversité, qu'une source d'énergie, qu'un puits de carbone, qu'un espace de bien-être, qu'un espace de travail, ... mais nécessairement tout cela à la fois !

Propriétaires sylviculteurs, PEFC est un outil précieux à votre disposition pour répondre à cet équilibre fragile et faire valoir votre engagement en faveur de la gestion durable de la forêt. Servez-vous en !

Olivier BILLEAU
Coordinateur PEFC Ouest

Contact

Léa BOUBET - ingénieur CRPF - 02 38 53 89 16
lea.boubet@cnpf.fr